RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 01869
Numéro SIREN : 440 271 286
Nom ou dénomination : ABALONE TT BORDEAUX

Ce dépôt a été enregistré le 24/01/2022 sous le numéro de dépôt 1568

ABALONE TT BORDEAUX
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 100000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 43, RUE BOBBY SANDS
44800 SAINT-HERBLAIN
440271286 RCS NANTES

Déposé au Greffe
le 10 JAN. 2022
sous le N° 1568
RCS N° 01B1869

COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Certifiés conformes
Le Président

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	2 804.06	2 058.53	745.53		745.53	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	1 871.53	1 728.71	142.82	266.13	-123.31	-46.33
	Autres immobilisations corporelles	55 536.64	35 837.53	19 699.11	21 953.21	-2 254.10	-10.27
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	170.00		170.00	170.00		
	Prêts	36 797.00		36 797.00	5 970.00	30 827.00	516.37
	Autres immobilisations financières	3 000.00		3 000.00	3 000.00		
	Total II	100 179.23	39 624.77	60 554.46	31 359.34	29 195.12	93.10
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	882 816.51	45 795.50	837 021.01	1 019 477.86	-182 456.85	-17.90
	Autres créances	637 883.90		637 883.90	484 891.52	152 992.38	31.55
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités				4 838.05	-4 838.05	-100.00
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	13 030.66		13 030.66	20 540.72	-7 510.06	-36.56
	Total III	1 533 731.07	45 795.50	1 487 935.57	1 529 748.15	-41 812.58	-2.73
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 633 910.30	85 420.27	1 548 490.03	1 561 107.49	-12 617.46	-0.81

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 39 797.00
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000)	100 000.00	100 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	10 000.00	10 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	323 196.32	312 124.15	11 072.17	3.55
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	78 390.93	131 072.17	-52 681.24	-40.19
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	511 587.25	553 196.32	-41 609.07	-7.52
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	3 156.82	496.26	2 660.56	536.12
	Emprunts et dettes financières diverses	32 729.91	3 507.29	29 222.62	833.20
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	177 339.96	231 884.25	-54 544.29	-23.52
	Dettes fiscales et sociales	816 453.77	761 398.73	55 055.04	7.23
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	7 222.32	10 624.64	-3 402.32	-32.02
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 036 902.78	1 007 911.17	28 991.61	2.88
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 548 490.03	1 561 107.49	-12 617.46	-0.81
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 036 902.78	1 007 911.17		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2019 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	4 551 567.14		4 551 567.14	6 001 014.25	-1 449 447.11	-24.15
Chiffre d'affaires NET	4 551 567.14		4 551 567.14	6 001 014.25	-1 449 447.11	-24.15
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			10 149.91	54 990.44	-44 840.53	-81.54
Autres produits			4 658.88	3 361.95	1 296.93	38.58
Total des Produits d'exploitation (I)			4 566 375.93	6 059 366.64	-1 492 990.71	-24.64
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			509 064.26	599 051.24	-89 986.98	-15.02
Impôts, taxes et versements assimilés			113 252.61	134 229.35	-20 976.74	-15.63
Salaires et traitements			2 994 220.63	3 944 609.00	-950 388.37	-24.09
Charges sociales			827 530.61	1 095 790.34	-268 259.73	-24.48
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 901.28	5 394.79	1 506.49	27.92
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			15 846.75	28 674.74	-12 827.99	-44.74
Dotations aux provisions						
Autres charges			496.74	32 369.68	-31 872.94	-98.47
Total des Charges d'exploitation (II)			4 467 312.88	5 840 119.14	-1 372 806.26	-23.51
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			99 063.05	219 247.50	-120 184.45	-54.82
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	49 316.28	889.77	48 426.51	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	49 316.28	889.77	48 426.51	NS
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	57 942.94	5 704.86	52 238.08	915.68
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	57 942.94	5 704.86	52 238.08	915.68
2. Résultat financier (V-VI)	-8 626.66	-4 815.09	-3 811.57	-79.16
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	90 436.39	214 432.41	-123 996.02	-57.83
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	11 936.00	41 585.00	-29 649.00	-71.30
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	11 936.00	41 585.00	-29 649.00	-71.30
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 697.46	9 107.24	-409.78	-4.50
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	8 697.46	9 107.24	-409.78	-4.50
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	3 238.54	32 477.76	-29 239.22	-90.03
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	3 409.00	53 794.00	-50 385.00	-93.66
Impôts sur les bénéfices (X)	11 875.00	62 044.00	-50 169.00	-80.86
Total des produits (I+III+V+VII)	4 627 628.21	6 101 841.41	-1 474 213.20	-24.16
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 549 237.28	5 970 769.24	-1 421 531.96	-23.81
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	78 390.93	131 072.17	-52 681.24	-40.19

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

'SAS AB'ALONE TT BORDEAUX

43 RUE BOBBY SANDS

44800 ST HERBLAIN

ANNEXE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 548 490.03 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 551 567.14 Euros et dégageant un bénéfice de 78 390.93 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 Mars 2020 constituent des événements majeurs au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020. A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2020 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences connues à la date d'arrêté des comptes.

Au regard de la situation, l'entreprise a mis en ouvre les mesures de soutien suivantes proposées par le Gouvernement et d'autres organismes dans le but d'assurer la continuité de l'activité :

- Report de paiement des dettes sociales et fiscales
- Indemnisations perçues dans le cadre du chômage partiel

La situation étant évolutive, il est difficile à la date d'arrêté des comptes de mesurer toutes les incidences de la crise sanitaire sur l'entreprise et notamment par rapport au rythme de reprise de l'activité jusqu'à son niveau habituel.

La direction de l'entreprise estime qu'à la date d'arrêté des comptes les effets de la crise sanitaire (COVID-19) ne remettent pas en cause la continuité de l'exploitation.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Suite à l'annonce du 31 mars 2021, les nouvelles mesures de contraintes décidées par le Gouvernement, dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus, emportent pour le tissu économique des conséquences, notamment financières. À ce jour, les effets qui en découlent sur la santé financière des entreprises sont difficilement prévisibles, compte tenu des incertitudes pesant sur la durée des mesures de restrictions en cours mais également des modalités et conditions de sortie de cette crise.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 729		1 075
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 872		
Installations générales agencements aménagements divers	32 893		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	18 449		4 194
TOTAL	53 214		4 194
Autres titres immobilisés	170		
Prêts, autres immobilisations financières	8 970		30 827
TOTAL	9 140		30 827
TOTAL GENERAL	64 083		36 096

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			2 804	2 804
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 872	1 872
Installations générales agencements aménagements divers			32 893	32 893
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			22 643	22 643
TOTAL			57 408	57 408
Autres titres immobilisés			170	170
Prêts, autres immobilisations financières			39 797	39 797
TOTAL			39 967	39 967
TOTAL GENERAL			100 179	100 179

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 729	329		2 059
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 605	123		1 729
Installations générales agencements aménagements divers	17 957	3 477		21 434
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 432	2 971		14 403
TOTAL	30 994	6 572		37 566
TOTAL GENERAL	32 723	6 901		39 625

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	329				
Instal.techniques matériel outillage indus.	123				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 477				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 971				
TOTAL	6 572				
TOTAL GENERAL	6 901				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	31 097	15 847	1 149		45 796
TOTAL	31 097	15 847	1 149		45 796
TOTAL GENERAL	31 097	15 847	1 149		45 796
Dont dotations et reprises d'exploitation		15 847	1 149		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	36 797	36 797	
Autres immobilisations financières	3 000	3 000	
Clients douteux ou litigieux	90 375	90 375	
Autres créances clients	792 441	792 441	
Impôts sur les bénéfices	96 992	96 992	
Taxe sur la valeur ajoutée	39 609	39 609	
Divers état et autres collectivités publiques	17 829	17 829	
Groupe et associés	482 890	482 890	
Débiteurs divers	564	564	
Charges constatées d'avance	13 031	13 031	
TOTAL	1 573 528	1 573 528	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	30 827		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3 157	3 157		
Emprunts et dettes financières divers	32 366	32 366		
Fournisseurs et comptes rattachés	177 340	177 340		
Personnel et comptes rattachés	326 976	326 976		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	190 007	190 007		
Taxe sur la valeur ajoutée	260 998	260 998		
Autres impôts taxes et assimilés	38 473	38 473		
Groupe et associés	364	364		
Autres dettes	7 222	7 222		
TOTAL	1 036 903	1 036 903		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	37 468			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	8 939			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	25.0000	4 000			4 000

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	18 393
Total	18 393

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	392
Emprunts et dettes financières diverses	739
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	90 473
Dettes fiscales et sociales	212 574
Autres dettes	7 222
Total	311 401

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	13 031
Total	13 031

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	145 492
Total (1)	145 492

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	480 082
Total	480 082

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	2 070
Engagement total		2 070

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 0.75 %

ABALONE TT BORDEAUX
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 100000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 43, RUE BOBBY SANDS
44800 SAINT-HERBLAIN
440271286 RCS NANTES
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT PROPOSEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 11 JUIN 2021

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT BENEFICIAIRE

Après avoir pris connaissance du résultat bénéficiaire de l'exercice écoulé s'élevant à un montant de 78390,93 euro(s), du poste "Autres réserves" de l'exercice précédent d'un montant de 323196,32 euro(s) et après dotation de la réserve légale d'un montant de 0 euro(s), l'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice distribuable d'un montant total de 401587,25 euro(s) comme il suit :

- dotation du poste « autres réserves » : euro(s) ;
- dividendes : euro(s).

MONTANT DE DIVIDENDES

Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de euro(s) par action.
Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES

Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2019			120 000 €
31.12.2018			225 000 €
31.12.2017			240 000 €

ABALONE TT BORDEAUX
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 100000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 43, RUE BOBBY SANDS
44800 SAINT-HERBLAIN
440271286 RCS NANTES
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT ADOPTEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 11 JUIN 2021

TROISIÈME RÉSOLUTION BIS
AFFECTATION DU RÉSULTAT BENEFICIAIRE

Après avoir pris connaissance du résultat bénéficiaire de l'exercice écoulé s'élevant à un montant de 78390,93 euro(s), du poste "Autres réserves" de l'exercice précédent d'un montant de 323196,32 euro(s) et après dotation de la réserve légale d'un montant de 0 euro(s), l'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice distribuable d'un montant total de 401587,25 euro(s) comme il suit :

- dotation du poste « autres réserves » : 261587,25 euro(s);
- dividendes : 140000 euro(s).

MONTANT DE DIVIDENDES

Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de 35 euro(s) par action.
Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES

Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2019			120 000 €
31.12.2018			225 000 €
31.12.2017			240 000 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero Deux
50009 Saint Lô

SAS Abalone TT Bordeaux

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020
SAS Abalone TT Bordeaux
43 rue Bobby Sands Z.A.C. de la Lorie - B.P. 80095 44814 SAINT HERBLAIN CEDEX

KPMG SA
société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une société de droit anglais (" private company limited by guarantee ").

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero Deux
50009 Saint Lô

SAS Abalone TT Bordeaux

43 rue Bobby Sands Z.A.C. de la Lorie - B.P. 80095 44814 SAINT HERBLAIN CEDEX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'assemblée générale de la société SAS Abalone TT Bordeaux,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS Abalone TT Bordeaux relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société constitue des dépréciations des créances clients selon les modalités décrites dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, décrite dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de cette approche.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

• il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

• il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

• il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

• il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Lô, le 26 mai 2021

KPMG SA

Yohann Bossard

Signé avec oodrive_sign

Associé

Yohann Bossard

KPMG

26/05/2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

1 BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2021

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT BORDEAUX — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 43 RUE BOBBY SANDS 44800 ST HERBLAIN — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 44027128600047 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2		Exercice N clos le, 31122020 Net 3	N-1 31122019 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 804	AG	2 059	746	
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 872	AS	1 729	143	266
	Autres immobilisations corporelles	AT	55 537	AU	35 838	19 699	21 953
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD	170	BE		170	170
	Prêts	BF	36 797	BG		36 797	5 970
	Autres immobilisations financières*	BH	3 000	BI		3 000	3 000
	TOTAL (II)	BJ	100 179	BK	39 625	60 554	31 359
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	882 817	BY	45 796	837 021	1 019 478
	Autres créances (3)	BZ	637 884	CA		637 884	484 892
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF		CG			4 838
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	13 031	CI		13 031	20 541
	TOTAL (III)	CJ	1 533 731	CK	45 796	1 487 936	1 529 748
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 633 910	1A	85 420	1 548 490	1 561 107

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 39 797 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT BORDEAUX — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 000)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	323 196	312 124
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	78 391	131 072
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	511 587	553 196
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 157	496
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	32 730	3 507
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	177 340	231 884
	Dettes fiscales et sociales	DY	816 454	761 399
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	7 222	10 625
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 036 903	1 007 911
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 548 490	1 561 107

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 036 903	1 007 911
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	2 765	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2021

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT BORDEAUX — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	4 551 567	FH		FI	4 551 567	6 001 014
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	4 551 567	FK		FL	4 551 567	6 001 014
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	10 150	54 990
	Autres produits (1) (11)					FQ	4 659	3 362
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	4 566 376	6 059 367
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	509 064	599 051
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	113 253	134 229
	Salaires et traitements*					FY	2 994 221	3 944 609
	Charges sociales (10)					FZ	827 531	1 095 790
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	6 901	5 395
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	15 847	28 675
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	497	32 370
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	4 467 313	5 840 119
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	99 063	219 248
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	49 316	890
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	49 316	890
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	57 943	5 705
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	57 943	5 705
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(8 627)	(4 815)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	90 436	214 432

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT BORDEAUX — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	11 936	41 585
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	11 936	41 585
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	8 697	9 107
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	8 697	9 107
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	3 239	32 478
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	3 409	53 794
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	11 875	62 044
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 627 628	6 101 841
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 549 237	5 970 769
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	78 391	131 072
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	9 001	48 429
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 / dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
CONTENTIEUX FPETT	2 284	
HONORAIRES VIVESCO	6 413	
REMB. URSSAF AT		11 936

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

SAS ABALONE TT BORDEAUX

43 RUE BOBBY SANDS

44800 ST HERBLAIN

ANNEXE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 548 490.03 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 551 567.14 Euros et dégageant un bénéfice de 78 390.93 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 Mars 2020 constituent des événements majeurs au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020. A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2020 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences connues à la date d'arrêté des comptes.

Au regard de la situation, l'entreprise a mis en ouvre les mesures de soutien suivantes proposées par le Gouvernement et d'autres organismes dans le but d'assurer la continuité de l'activité :

- Report de paiement des dettes sociales et fiscales
- Indemnisations perçues dans le cadre du chômage partiel

La situation étant évolutive, il est difficile à la date d'arrêté des comptes de mesurer toutes les incidences de la crise sanitaire sur l'entreprise et notamment par rapport au rythme de reprise de l'activité jusqu'à son niveau habituel.

La direction de l'entreprise estime qu'à la date d'arrêté des comptes les effets de la crise sanitaire (COVID-19) ne remettent pas en cause la continuité de l'exploitation.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Suite à l'annonce du 31 mars 2021, les nouvelles mesures de contraintes décidées par le Gouvernement, dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus, emportent pour le tissu économique des conséquences, notamment financières. À ce jour, les effets qui en découlent sur la santé financière des entreprises sont difficilement prévisibles, compte tenu des incertitudes pesant sur la durée des mesures de restrictions en cours mais également des modalités et conditions de sortie de cette crise.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 729		1 075
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 872		
Installations générales agencements aménagements divers	32 893		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	18 449		4 194
TOTAL	53 214		4 194
Autres titres immobilisés	170		
Prêts, autres immobilisations financières	8 970		30 827
TOTAL	9 140		30 827
TOTAL GENERAL	64 083		36 096

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			2 804	2 804
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 872	1 872
Installations générales agencements aménagements divers			32 893	32 893
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			22 643	22 643
TOTAL			57 408	57 408
Autres titres immobilisés			170	170
Prêts, autres immobilisations financières			39 797	39 797
TOTAL			39 967	39 967
TOTAL GENERAL			100 179	100 179

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 729	329		2 059
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 605	123		1 729
Installations générales agencements aménagements divers	17 957	3 477		21 434
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 432	2 971		14 403
TOTAL	30 994	6 572		37 566
TOTAL GENERAL	32 723	6 901		39 625

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	329				
Instal.techniques matériel outillage indus.	123				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 477				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 971				
TOTAL	6 572				
TOTAL GENERAL	6 901				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	31 097	15 847	1 149		45 796
TOTAL	31 097	15 847	1 149		45 796
TOTAL GENERAL	31 097	15 847	1 149		45 796
Dont dotations et reprises d'exploitation		15 847	1 149		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	36 797	36 797	
Autres immobilisations financières	3 000	3 000	
Clients douteux ou litigieux	90 375	90 375	
Autres créances clients	792 441	792 441	
Impôts sur les bénéfices	96 992	96 992	
Taxe sur la valeur ajoutée	39 609	39 609	
Divers état et autres collectivités publiques	17 829	17 829	
Groupe et associés	482 890	482 890	
Débiteurs divers	564	564	
Charges constatées d'avance	13 031	13 031	
TOTAL	1 573 528	1 573 528	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	30 827		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3 157	3 157		
Emprunts et dettes financières divers	32 366	32 366		
Fournisseurs et comptes rattachés	177 340	177 340		
Personnel et comptes rattachés	326 976	326 976		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	190 007	190 007		
Taxe sur la valeur ajoutée	260 998	260 998		
Autres impôts taxes et assimilés	38 473	38 473		
Groupe et associés	364	364		
Autres dettes	7 222	7 222		
TOTAL	1 036 903	1 036 903		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	37 468			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	8 939			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	25.0000	4 000			4 000

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	18 393
Total	18 393

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	392
Emprunts et dettes financières diverses	739
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	90 473
Dettes fiscales et sociales	212 574
Autres dettes	7 222
Total	311 401

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	13 031
Total	13 031

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	145 492
Total (1)	145 492

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	480 082
Total	480 082

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	2 070
Engagement total		2 070

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 0.75 %

ARRIVE LE
10 JAN. 2022
GREFFE TRIBUNAL
COMMERCE

47,90

DEPOT DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-après l'ensemble des documents comptables relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, ainsi qu'un chèque d'un montant de 47.90 euros à l'ordre du greffe du tribunal de commerce.

Merci de bien vouloir transmettre les récépissés de dépôt à l'adresse suivante :

ABALONE FRANCE
Claire BAUDET
43, rue Bobby Sands
44800 SAINT-HERBLAIN

Restant à votre disposition,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de nos salutations distinguées.

Claire BAUDET